

# RAPPORT DE L'ATELIER SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA RECHERCHE ET LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP) EN CÔTE D'IVOIRE

## Thème

« Mesurer l'impact de la recherche et consolider les partenariats public-privé: enjeux, défis et perspectives pour l'innovation en Côte d'Ivoire »

**25 et 26 novembre 2025**  
Grand-Bassam

# SOMMAIRE

---

<b>1. Contexte</b>	<b>3</b>
<b>2. Objectif général</b>	<b>4</b>
<b>3. Objectifs spécifiques</b>	<b>4</b>
<b>4. Méthodologie</b>	<b>4</b>
<b>5. Participants</b>	<b>4</b>
<b>6. Déroulement Première journée de l'atelier</b>	<b>4</b>
<b>7. JOUR 1</b>	<b>5</b>
7.1. Cérémonie d'ouverture	5
7.2. Conférence inaugurale	6
<b>7.3. Présentation des panels</b>	<b>6</b>
<b>8. JOUR 2</b>	<b>11</b>
8.1 Conférence thématique	11
8.2 Travaux en groupe	12
<b>9. Atelier collectif de co-construction</b>	<b>19</b>
<b>10. Cérémonie de clôture</b>	<b>19</b>

---

# 1. Contexte

La recherche scientifique occupe un rôle essentiel dans le développement durable des nations, en contribuant à la résolution de problèmes locaux et globaux, à l'innovation technologique, à l'amélioration des conditions de vie et à la compétitivité économique. En Côte d'Ivoire, le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI), avec l'appui institutionnel de la Science Granting Council Initiative (SGCI), s'est engagé, depuis 2019, dans un vaste programme de financement des projets de recherche scientifique orientés vers des résultats concrets au bénéfice de la société.

Cependant, malgré les avancées notables dans la production scientifique, deux défis majeurs limitent encore l'impact de la recherche sur le développement national :

- Une culture insuffisante d'évaluation de l'impact de la recherche (EIR) qui se traduit par une faible visibilité des résultats obtenus, une difficulté à démontrer les bénéfices réels de la recherche pour la population, et une perception limitée de sa contribution à la prise de décision publique.
- Une faible implication du secteur privé, qui limite la valorisation économique, le transfert technologique et le financement endogène des innovations issues des projets financés.

Dans ce contexte, il devient impératif de :

1. Mettre en place une culture systématique d'évaluation de l'impact de la recherche afin de renforcer la redevabilité, de démontrer la pertinence des investissements publics, et d'orienter la prise de décision à travers des données probantes.
2. Créer des passerelles dynamiques de collaboration entre la recherche publique et le secteur privé pour favoriser l'adoption, la commercialisation et le financement conjoint des innovations scientifiques.

C'est pour répondre à ces défis structurants que le FONSTI organise un atelier national centré sur le thème :

## **« Mesurer l'impact de la recherche et consolider les partenariats public-privé : enjeux, défis et perspectives pour l'innovation en Côte d'Ivoire »**

Ce cadre stratégique de réflexion collective ambitionne de :

- Sensibiliser les acteurs nationaux de la recherche à l'importance de l'évaluation de l'impact et leur fournir des outils méthodologiques adaptés ;
- Encourager une meilleure articulation entre la recherche scientifique et l'entrepreneuriat en promouvant des modèles innovants de partenariats public-privé (PPP) dans l'écosystème de l'innovation ;
- Renforcer la culture de collaboration intersectorielle en favorisant la co-construction de solutions et la mutualisation des ressources entre universités, centres de recherche, entreprises, organisations professionnelles et acteurs publics.

À travers des panels thématiques, des partages d'expériences, des sessions pratiques et des ateliers collaboratifs, cet événement vise à :

- Identifier les leviers institutionnels, juridiques et financiers favorables à l'EIR et aux PPP ;
- Valoriser les bonnes pratiques et les initiatives réussies, tout en analysant les freins et les difficultés rencontrées dans le système national de recherche ;
- Élaborer une feuille de route actionnable en vue d'une meilleure institutionnalisation de l'évaluation de l'impact et d'une participation accrue du secteur privé au processus de recherche et d'innovation.

Cet atelier se présente donc comme un moment clé de réflexion et d'action collectives marquant une étape décisive vers la construction d'un écosystème de recherche performant, durable, et en phase avec les objectifs de développement de la Côte d'Ivoire.

## 2. Objectif général

---

L'objectif général est de susciter une réflexion collective sur les enjeux et opportunités liés à l'évaluation de l'impact de la recherche (EIR) et au développement des partenariats public-privé (PPP) afin de renforcer la valorisation des résultats scientifiques au service du développement durable en Côte d'Ivoire.

## 3. Objectifs spécifiques

---

1. Sensibiliser les participants aux enjeux stratégiques de l'évaluation de l'impact et des partenariats public-privé dans la recherche scientifique.
2. Présenter et discuter des expériences pratiques et des modèles innovants d'EIR et de coopération entre le secteur public de la recherche et le secteur privé.
3. Identifier les obstacles et les leviers pour la mise en œuvre effective de l'EIR et des PPP dans le contexte ivoirien.
4. Encourager la concertation et le partage de perspectives entre chercheurs, responsables institutionnels, acteurs privés et partenaires de développement.
5. Co-construire des recommandations et des pistes d'action pour renforcer la prise en compte de l'impact scientifique et la collaboration science-secteur privé au niveau national.

## 4. Méthodologie

---

La méthodologie de cet atelier est axée sur des conférences thématiques, des panels, des partages d'expériences et des travaux en groupe.

## 5. Participants

---

Les participants à cet atelier sont issus

- Du Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI),
- Du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
- Des Universités et centres de recherche de Côte d'Ivoire ;
- Du secteur privé (PME, start-ups, industries, chambres de commerce, patronat) ;
- Des agences d'innovation, de la société civile et des médias scientifiques.

## 6. Déroulement Première journée de l'atelier

---

L'atelier s'est déroulé sur deux jours. La première journée a été marquée par la cérémonie d'ouverture, suivie de la conférence inaugurale, des différents panels et du lancement des travaux en groupes. La seconde journée a débuté par une conférence thématique, puis s'est poursuivie avec les travaux en groupes, la restitution des résultats et enfin la cérémonie de clôture.

# 7. JOUR 1

## 7.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue et la déclaration officielle d'ouverture de l'atelier.

### 7.1.1 Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue a été prononcé par le Dr Sangaré Yaya, Secrétaire général du FONSTI, qui a adressé ses chaleureux remerciements à l'ensemble des participants ainsi qu'au Prof. Bamba Abdourahamane, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour sa présence. Avant de poursuivre son allocution, il a invité l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire d'éminents scientifiques disparus ayant contribué de manière significative aux activités du FONSTI : le Prof. Biaka Zasseli Ignace, ancien membre du Conseil scientifique, et le Prof. Adama Coulibaly, ancien président de l'Université de Korhogo. Il a ensuite encouragé les participants à réfléchir à des méthodes innovantes pour évaluer et renforcer l'impact de la recherche.

### 7.1.2 Mot d'ouverture

Le mot d'ouverture a été prononcé par le Prof. Bamba Abdourahamane, représentant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Dès l'entame de son allocution, il a adressé ses remerciements au Secrétaire général du FONSTI et à ses partenaires pour cette initiative particulièrement louable. Il a également transmis les salutations cordiales du Ministre avant de rappeler que l'objectif majeur du ministère est de développer une recherche performante et des innovations de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement socio-économique de la Côte d'Ivoire, en accompagnement de la transformation structurelle et de l'industrialisation du pays.

Au regard des défis actuels, il a souligné que l'évaluation de l'impact de la recherche est devenue une exigence de gouvernance et un gage de crédibilité, notamment depuis l'adoption du budget-programme en 2020. Cette évaluation est jugée essentielle pour orienter les financements vers les priorités nationales, renforcer la visibilité nationale et internationale des résultats de la recherche et rendre les institutions plus responsables et plus performantes.

Le Prof. Bamba a ensuite présenté les principaux problèmes auxquels fait face la recherche en Côte d'Ivoire : un cadre juridique et institutionnel insuffisant, un financement limité, le manque d'infrastructures et d'équipements adaptés, la faible vulgarisation et valorisation des résultats de recherche, ce qui réduit leur visibilité et leur contribution au développement, ainsi que l'inadéquation entre certains projets de recherche et les objectifs nationaux ou industriels.

Pour y remédier, plusieurs stratégies ont été élaborées. Parmi elles, le renforcement des ressources humaines et matérielles, la recherche d'un financement diversifié et durable, et surtout la promotion des partenariats public-privé, identifiés comme un levier majeur. À cet égard, il a rappelé l'importance de la loi n°2023-429 du 22 mai 2023, qui confère aux établissements publics de recherche le statut d'Établissements Publics Administratifs à caractère Scientifique et Technologique (EPAST), leur permettant ainsi d'initier des partenariats public-privé. Il a également évoqué la stratégie d'incitation du secteur privé à travers la CEPECI, incluant des avantages fiscaux, ainsi que la redynamisation de la commission paritaire public-privé via la CGECI. Le projet de création d'une plateforme numérique, la Vitrine d'intermédiation scientifique et numérique, a aussi été présenté comme un outil important pour faciliter les interactions entre chercheurs et acteurs socio-économiques.

En conclusion, le Prof. Bamba a indiqué que le ministre attend de cet atelier des recommandations permettant d'harmoniser les pratiques d'évaluation de l'impact de la recherche et d'encourager les établissements à développer davantage de partenariats. Il a réaffirmé la volonté du ministère de soutenir toutes les initiatives du FONSTI visant à redynamiser le système national de recherche et à valoriser les résultats scientifiques. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverts les travaux de l'atelier.

## 7.2. Conférence inaugurale

La conférence inaugurale a été prononcée par Prof. KONTE Almany, expert en politiques de Science, Technologie et Innovation (STI) sur le thème : Pourquoi évaluer l'impact de la recherche et impliquer le secteur privé dans son financement ?

**Modérateur :** Prof BAMBA Assouman

**Rapporteur :** Dr N'DRI Eugène

La conférence a mis en lumière l'importance stratégique de l'évaluation de l'impact de la recherche pour le développement national. Le conférencier a rappelé que la recherche englobe toutes les activités créatives et systématiques visant à produire de nouvelles connaissances, qu'il s'agisse de R&D, de recherche pour le développement ou de recherche sur le développement. Il a montré que l'impact de la recherche se manifeste à travers des transformations durables de nature scientifique, économique, sociale, technologique ou environnementale. Selon lui, évaluer ces impacts permet d'identifier ce qui fonctionne, de justifier les investissements publics, d'orienter les politiques nationales et de renforcer la crédibilité des institutions de recherche, tout en améliorant la pertinence et la qualité des travaux produits.

Le conférencier a aussi souligné la nécessité d'impliquer davantage le secteur privé dans le financement de la recherche, les ressources publiques ne suffisant plus à soutenir l'ensemble des besoins du système national. Les entreprises tirant directement profit des innovations issues de la science, leur participation financière apparaît essentielle pour diversifier les sources de financement, encourager les partenariats université–entreprise et accélérer la valorisation des résultats. Plusieurs mécanismes ont été proposés, tels que les fonds de cofinancement public-privé, les crédits d'impôt, les bons de recherche, les chaires industrielles et les programmes d'amorçage. Les échanges avec les participants ont mis en évidence des enjeux de confiance, de communication et d'alignement des priorités entre chercheurs et secteur privé.

En conclusion, la conférence a appelé à renforcer les dispositifs d'évaluation, à stimuler la collaboration public-privé et à créer des incitations favorisant l'investissement privé dans la recherche pour soutenir l'innovation et la compétitivité de la Côte d'Ivoire.

## 7.3. Présentation des panels

### 7.3.1 Panel 1

**Theme : Méthodes et outils d'évaluation de l'impact : approches et expériences**

Intervenants

- Dr ABRO Koutouan Désiré Martial, Centre ValoPro
- Prof KOUDOU Benjamin, Directeur de la Recherche et du Développement (CSRS)
- Prof Fidèle YOROUBA, Vice-Président UAO
- Prof ALLIALY Marc Ephrem, Vice-Président UPMAN
- Prof OUATTARA Karamoko, Vice-Président USan Pedro
- Dr DIARRA Ibrahim, Directeur du CIRES

**Moderatrice:** Prof BAKAYOKO Sandia Alimata

**Rapporteur :** Dr KOUADIO Olivier

#### 7.3.1.1 Résumé

Il ressort de ce panel que l'Évaluation de l'Impact de la Recherche (EIR) constitue désormais un outil stratégique essentiel pour mesurer la valeur réelle de la recherche scientifique et orienter son utilisation au service du développement. Elle permet de dépasser le simple décompte des publications afin d'apprécier les transformations concrètes induites par la recherche dans la société, l'économie et les politiques publiques. Si l'impact d'un projet se mesure généralement à la fin de son exécution, les outils et indicateurs d'évaluation doivent être définis dès la phase de conception.

Au cours de ce panel, plusieurs outils et méthodes d'EIR ont été présentés. Toutefois, la plupart demeurent principalement centrés sur la production scientifique, tandis que les dimensions socioéconomiques restent souvent plus difficiles à quantifier. L'expérience du Centre d'Excellence Africain de l'INP-HB, créé en 2019, illustre l'usage de trois catégories majeures d'indicateurs :

1. **La production scientifique**, mesurée à travers le nombre de publications, de brevets déposés et de projets pilotes innovants mis en œuvre.
2. **L'impact sociocommunautaire**, évalué par les actions menées auprès des communautés, le nombre de bénéficiaires directs et la contribution à l'amélioration des conditions de vie locales.
3. **L'impact socioéconomique**, déterminé par le nombre d'entreprises engagées dans les projets, les financements mobilisés et la création de start-up issues des activités du Centre.

Ces mêmes références sont utilisées par d'autres universités. L'Université de Man y ajoute :

- le nombre d'accords-cadres ou conventions signés avec les entreprises publiques et privées,
- l'accueil de stages et projets de fin d'études en entreprise,
- ainsi que l'insertion socioprofessionnelle des diplômés, mesurée notamment par l'obtention de contrats à durée indéterminée.

Pour sa part, l'Université Alassane Ouattara complète ces outils par :

- l'organisation des journées de la Recherche, de la Valorisation et de la Coopération,
- l'utilisation des résultats de recherche dans les politiques publiques,
- et l'application des innovations dans la production agricole.

Contrairement à ces approches institutionnelles, le CSRS s'appuie davantage sur les critères d'impact préconisés par les bailleurs internationaux, orientés vers les projets susceptibles d'influencer les politiques publiques. Ces critères comprennent :

- **la pertinence** qui évalue la capacité du projet à répondre durablement aux besoins réels des populations bénéficiaires ;
- **le potentiel de changement** qui intègre le degré d'innovation, l'interdisciplinarité et les nouvelles approches mises en œuvre ;
- **le transfert et la dissémination**, centrés sur les stratégies de diffusion des résultats ;
- **l'influence politique**, appréciant l'aptitude du projet à modifier les politiques nationales ou internationales.

L'ensemble des interventions de ce panel ouvre ainsi la voie à plusieurs observations et recommandations importantes pour renforcer l'évaluation de l'impact de la recherche.

### 7.3.1.2 Recommandations issues du panel 1

- Élaborer un cadre national harmonisé d'Évaluation de l'Impact de la Recherche (EIR) incluant des indicateurs communs, des outils standardisés, des fiches de projet types et un guide méthodologique.
- Intégrer systématiquement l'EIR dès la phase de conception des projets, conformément aux exigences des bailleurs et aux bonnes pratiques internationales.
- Structurer et renforcer les stratégies de dissémination des résultats de recherche au sein des établissements, en combinant publications scientifiques, médiatisation, vulgarisation, communication scientifique et notes d'orientation destinées aux décideurs publics.
- Associer de manière systématique les décideurs publics tout au long du cycle des projets afin de maximiser l'impact sur les politiques publiques.
- Renforcer les partenariats entre universités et entreprises privées, afin de stimuler l'innovation et d'accroître l'impact socio-économique des résultats de recherche.
- Former les chercheurs aux approches modernes d'EIR, aux critères utilisés par les bailleurs internationaux et aux compétences nécessaires pour rédiger des projets axés sur l'impact. Un accompagnement du FONSTI a été sollicité à cet effet.

- Promouvoir l'interdisciplinarité, indispensable pour répondre efficacement aux défis complexes du développement national.

### 7.3.1.3 Conclusion

Le panel 1 a montré que l'évaluation de l'impact est devenue une exigence incontournable pour la recherche scientifique moderne. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés dans certaines institutions ivoiriennes, plusieurs défis persistent. Toutefois, les opportunités sont réelles pour transformer le système national de recherche en écosystème performant, orienté sur l'impact, et beaucoup plus attractif pour les bailleurs et le secteur privé.

### 7.3.2 Panel 2

#### **Thème : Partenariats public-privé pour le financement et la valorisation des résultats de la recherche**

Intervenants :

- Prof OUATTARA Doudjo, Sous-Directeur (Direction de la Recherche-MESRS)
- M. SECA ASSABA Paul, Chargé d'Études et de Gestion, CGECI
- Dr OBOUE Durand- Coordonnateur National de l'Alliance Panafricaine pour la Justice Climatique
- Prof SORO Yaya, Directeur de l'Ecole Doctorale Sciences et Techniques de l'Ingénieur (INP-HB)

**Modérateur :** Prof BAMBA Assouman

**Rapporteur :** Dr TRA BI TRA Eric Bienvenu

#### 7.3.2.1 Résumé

Le **Panel 2** a réuni plusieurs acteurs clés du système national de recherche afin d'examiner les mécanismes de financement, les partenariats public-privé (PPP) et la valorisation des résultats de la recherche. Les différentes interventions ont mis en évidence les avancées institutionnelles, l'engagement du secteur privé, le rôle structurant de la société civile ainsi que l'expérience remarquable de l'INP-HB en matière de mobilisation des ressources.

Sur le plan **institutionnel et juridique**, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) a présenté les opportunités offertes par la loi n°2023-429, qui renforce le statut des établissements publics scientifiques (EPAST). Ce cadre ouvre de nouvelles perspectives de partenariats public-privé en autorisant, entre autres, la participation financière des partenaires, la création d'unités de production, de technopôles, de pôles d'innovation et l'établissement d'un dispositif institutionnel opérationnel dédié à la valorisation, à l'innovation et au transfert de technologies.

Au niveau du **secteur privé**, la CGECI a mis en avant sa volonté de renforcer les synergies avec les chercheurs. À travers le Marché de l'Innovation et de la Recherche (MIR) et le Prix du Patronat organisé en six éditions, avec 42 lauréats et une enveloppe globale de 186 millions FCFA le secteur privé confirme son engagement à soutenir des initiatives innovantes et à structurer un espace de collaboration durable entre entreprises et institutions de recherche.

La **société civile**, représentée notamment par le PACJA, joue un rôle stratégique dans l'exploitation des résultats scientifiques pour alimenter des plaidoyers, mobiliser des financements et influencer les politiques publiques internationales. Elle contribue également à créer des passerelles entre la recherche, les mécanismes de financement global et les actions politiques.

Enfin, l'**INP-HB** illustre un modèle réussi de mobilisation de ressources au sein du PPP. L'institution tire 88,3 % de ses financements de recherche de bailleurs extérieurs, grâce à des dispositifs de valorisation solides tels que le Bureau des Affaires et de l'Expertise, le Bureau de Transfert de Technologie, l'Incubateur, le FabLab et la Fondation INP-HB. Cette réussite repose également sur le développement de la recherche contractuelle, la formation continue des chercheurs et l'établissement de partenariats structurants avec les entreprises.

### 7.3.2.2 Recommandations du panel 2

Au niveau institutionnel

- Rendre opérationnel le statut EPAST dans l'ensemble des institutions publiques de recherches pour renforcer les Partenariats Public-privés.
- Finaliser et diffuser le répertoire national des incitations fiscales dédiées à la recherche et à l'innovation.
- Renforcer les structures internes dédiées à la valorisation (BTT, cellules innovation, incubateurs).

Au niveau du financement

- Augmenter la part de financement national à la recherche
- Encourager les entreprises à co-financer la recherche via des crédits d'impôt R&D et des mécanismes incitatifs.
- Développer les contrats de recherche entre universités et secteur privé

Au niveau des partenariats public-privé

- Créer ou renforcer un répertoire national des besoins des entreprises en R&D et innovation.
- Renforcer les plateformes d'échanges (MIR, forums, compétitions scientifiques).
- Encourager les technopôles, pôles d'innovation et structures mixtes public-privé

### 7.3.2.3 Conclusion

Le Panel 2 met en évidence une dynamique réelle autour des partenariats public-privé et de la valorisation de la recherche en Côte d'Ivoire. Toutefois, le panel note de nombreux défis de financement à relever. Les recommandations convergent vers un besoin de renforcement institutionnel, d'une meilleure coordination, d'un cadre incitatif plus attractif en vue d'un engagement plus fort du secteur privé dans l'innovation nationale.

### 7.3.3 Panel 3

**Thème : Partage d'expériences sur l'Évaluation de l'Impact de la recherche et collaborations avec le secteur privé**

Intervenants session 1 :

- Prof SIGNO Joseph, Chef de Service Stages et Insertion professionnelle (UFHB),
- Dr (MC) YAPO Sopie, UJLoG,
- Dr KOFFI Ahua René (CRE)
- Dr OUATTARA Bazoumana, Chef de Service Recherche et Innovation Technologique (UPGC)
- Dr FOSSOU Kouakou Romain (INP-HB)
- Dr BECHO Isabelle, UVCI

**Modérateur :** Prof KONIN Séverin

**Rapporteur :** M. KAMBIRE Wilfried

Intervenants session 2 :

- Dr KPAN Wokapeu Blaise, Directeur de la planification suivi-évaluation (UBKOU)
- Dr (MR) SOUMAHORO Man-Koumba (IPCI),
- Prof TANO Kablan, Chef de service de la recherche et de l'innovation technologique (UNA)
- Dr COULIBALY Safiatou (CRO)
- Dr (MR) KANGAH Kouakou Marcellin (IHAAA)

**Modérateur :** Prof DAYORO Kevin

**Rapporteur :** M. Évrard N'GUESSAN

### 7.3.3.1 Résumé

Les échanges du panel ont mis en évidence les approches actuelles de valorisation de la recherche, les mécanismes de collaboration public-privé et les stratégies permettant de renforcer l'impact de la recherche universitaire en Côte d'Ivoire. Les participants ont souligné que l'impact de la recherche doit être compris comme un résultat mesurable qui dépasse le cadre académique pour générer des transformations économiques, sociales et politiques. Un impact réel se traduit par l'adoption, la diffusion et la création de richesses au bénéfice de la société.

Le secteur privé est un acteur essentiel de l'expérimentation des résultats de recherche, de l'insertion professionnelle, du co-financement et de l'équipement des laboratoires, mais il demeure encore insuffisamment intégré dans les stratégies universitaires. Les discussions ont également mis en lumière les défis liés à la qualité des laboratoires. De plus, l'interdisciplinarité et la structuration des partenariats conditionnent fortement la fiabilité scientifique et l'attractivité internationale des institutions de recherche.

Au-delà des partenariats public-privé traditionnels, les participants conseillent de favoriser les collaborations interinstitutionnelles, la création de consortiums et le développement de la recherche collaborative, particulièrement nécessaires pour accéder à des financements majeurs. Ils ont particulièrement insisté sur l'importance d'inclure la qualité des infrastructures de recherche comme critère de production de résultats scientifiquement robustes et gage d'évaluation de l'impact durable de la recherche. Les participants ont sollicité l'appui et l'accompagnement du FONSTI dans les démarches de certification des laboratoires des institutions publiques de recherche.

### 7.3.3.2 Recommandations du panel

#### **Au niveau de la gouvernance et pilotage de la recherche**

- Opérationnaliser les Cellules projets, PDP et unités dédiées afin d'assurer une gestion professionnelle, orientée résultats.
- Mettre en place un guichet unique national de la recherche pour faciliter les partenariats public-privé et accélérer les procédures.
- Intégrer l'impact de la recherche et les collaborations formelles (PPP) comme indicateurs de performance en matière de recherche, dans l'évaluation des institutions.

#### **Au niveau du renforcement des capacités humaines et organisationnelles**

- Intégrer l'innovation, l'entrepreneuriat et la valorisation dans les programmes universitaires.
- Former les chercheurs et gestionnaires à la propriété intellectuelle, au montage de partenariats, au management de projets et aux mécanismes de contractualisation.
- Favoriser l'immersion des enseignants-chercheurs dans l'industrie pour développer des compétences appliquées et stimuler la recherche collaborative.

#### **Au niveau de l'amélioration des infrastructures et qualité de la recherche scientifique**

- Investir dans la modernisation, l'équipement et l'accréditation des laboratoires, éléments déterminants pour la fiabilité scientifique et l'attractivité internationale des institutions.
- Prévoir systématiquement dans les projets des budgets dédiés aux équipements, aux services techniques et au transfert de technologies.

#### **Au niveau du partenariats et valorisation des résultats de la recherche**

- Construire une relation de confiance avec le secteur privé par des projets communs, transparents et orientés vers les besoins économiques réels.
- Encourager le secteur privé à documenter et exprimer ses besoins technologiques afin d'orienter les programmes de recherche.
- S'inspirer des modèles internationaux réussis (Canada, Sénégal) pour adapter les meilleures pratiques au contexte national.

### 7.3.3.3 Conclusion

En conclusion, les travaux ont souligné la nécessité de renforcer l'impact de la recherche en Côte d'Ivoire à travers une valorisation mieux structurée, des laboratoires performants, et une gouvernance professionnelle. L'implication accrue du secteur privé, encore insuffisante, ainsi que le développement de partenariats clairs et durables, sont essentiels pour générer des retombées scientifiques, économiques et sociétales concrètes. Les échanges ont également mis en évidence l'importance de promouvoir l'interdisciplinarité, la collaboration interinstitutionnelle et une culture d'innovation au sein des universités afin d'optimiser la production et la diffusion des résultats de recherche.

## 8. JOUR 2

### 8.1 Conférence thématique

Thème : Renforcer les synergies entre la recherche, les entreprises et les décideurs publics

Intervenants :

- Dr AKE Adou Mathieu, Responsable des études économiques (CCI)
- M. Alain KEITA, Sous-Directeur de l'innovation et la propriété intellectuelle (MESRS)
- M. GUTENBERG AKPEKABOU, Chef de service recherche, Développement et Innovation (PalmAfrique)
- Dr Evrard AKRASSI, Conseiller Technique du DG (Agence CI-PME)

**Modérateur :** Prof KONTE Almamy

**Rapporteur :** Dr TRA Bi TRA Éric Bienvenu

#### 8.1.1 Résumé

Le premier intervenant, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), a présenté les actions mises en place pour renforcer la synergie entre la recherche, les entreprises et les décideurs publics. Il a souligné l'importance des partenariats stratégiques, de la mise en relation chercheurs–entreprises et de la valorisation de la recherche et des innovations. La CCI-CI développe également des programmes de renforcement de capacités et met en œuvre plusieurs projets à fort impact, parmi lesquels la digitalisation de 1 500 PME grâce au programme I-Djaouli, le financement de 390 unités de production à majorité féminine, et l'appui financier à la création et l'amélioration de plus de 250 emplois dans la restauration.

Le second intervenant, du MESRS, a axé son exposé sur les stratégies nationales visant à instaurer une synergie durable entre la recherche, le secteur privé et les décideurs publics. Il a insisté sur la nécessité d'une gouvernance intégrée, d'un cadre institutionnel renforcé et de mécanismes d'incitation économique et fiscale propices à la valorisation. Il a également mis en avant l'importance d'une réglementation claire en matière de recherche et de propriété intellectuelle, de la création d'infrastructures communes de valorisation et de l'élaboration d'un recueil des besoins en innovation des entreprises.

La troisième intervention, faite par l'Agence CI-PME, a porté sur les dispositifs d'appui fournis aux petites et moyennes entreprises pour favoriser leur développement et renforcer leur compétitivité. L'agence propose des accompagnements techniques, managériaux, financiers et commerciaux et dispose de neuf espaces d'accueil ainsi que d'un incubateur dédié. Elle a déjà accompagné 12 000 PME et contribue activement à l'élaboration de recommandations et notes de politique publique destinées à influencer les décisions nationales en matière de commerce et d'industrialisation.

#### 8.1.2 Recommandations du panel

- Mettre en place un cadre permanent de dialogue entre le MESRS, la CCI-CI, l'Agence CI-PME, les universités et les entreprises pour aligner besoins, priorités et capacités.
- Elaborer un répertoire national des besoins technologiques des entreprises afin d'orienter les recherches applicables et les investissements publics.
- Développer des infrastructures communes (centres de transfert, plateformes technologiques) et renforcer les mécanismes d'incitation fiscale pour stimuler l'adoption des innovations locales.
- Encourager les PME bénéficiaires à collaborer davantage avec les laboratoires et centres de recherche.
- Favoriser les projets collaboratifs impliquant chercheurs, PME et institutions publiques pour renforcer la compétitivité nationale.
- Renforcer les mécanismes de suivi-évaluation, documenter systématiquement les résultats et promouvoir les innovations auprès du secteur privé et des décideurs.

### 8.1.3 Conclusion

Les interventions de ce panel ont montré une volonté convergente de renforcer les liens entre recherche, entreprises et politiques publiques afin de stimuler l'innovation et la compétitivité économique. Les actions menées par la CCI-CI, le MESRS et l'Agence CI-PME démontrent le rôle essentiel des partenariats stratégiques, de l'appui aux PME et d'une gouvernance intégrée. Les recommandations proposées visent à structurer cette synergie, professionnaliser la valorisation et mieux aligner les besoins des entreprises avec les capacités scientifiques, afin de générer un impact durable sur le développement national

## 8.2 Travaux en groupe

L'ensemble des participants ont été reparti en trois groupes pour les travaux en commissions et chaque groupe réfléchi sur trois points distincts

### 8.2.1 Points abordés du groupe 1 sur l'évaluation de l'impact de la recherche

- Définition des indicateurs clés d'impact (scientifiques, économiques, sociétaux)
- Intégration de l'EIR dans les projets financés et institutions
- Recommandations pour l'institutionnalisation de l'EIR au niveau national

#### 8.2.1.1 Définition des indicateurs clés d'impact (scientifiques, économiques, sociétaux)

**Tableau 1** : Définition des indicateurs clés d'impact (scientifiques, économiques, sociétaux)

Indicateurs d'impact	Quantité	Qualité
<b>Scientifiques</b>		
Productions scientifiques	Nombre de productions	<ul style="list-style-type: none"><li>• Indexation, impact factor, citescore</li><li>• Disponibilité (accessibilité et visibilité)</li><li>• Influence sur la formation</li></ul>
Collaborations (scientifique, nationale et internationale)	Nombre de collaborations (national et international)	Collaboration avec les entreprises/ institutions
Distinctions	Nombre de distinctions	L'envergure de la distinction
<b>Economiques</b>		
Création d'emplois	Nombre d'emplois créés	Temporalité de l'emploi (permanent, occasionnel)
Valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gain de productivité</li><li>• Création de nouveaux marchés</li><li>• Retour sur investissement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcement de la chaîne de valeur</li><li>• Compétitivité</li></ul>
<b>Sociaux</b>		
Amélioration du bien-être		<ul style="list-style-type: none"><li>• Amélioration de la qualité de vie</li><li>• Amélioration de la santé</li></ul>
Acceptabilité sociale	Taux d'adhésion sociale	
Education	Accès à l'éducation	Amélioration de la qualité de l'éducation
Changement de comportements		Adoption de nouvelles pratiques
Renforcement de capacités	Taux de renforcement de capacités	
Genre, équité et inclusivité		Réduction des inégalités

---

## Environnementaux

Protection de la biodiversité

Qualité de l'air

---

## Technologiques et politiques

Innovation et technologie

Réduction de l'empreinte carbone

Propriété de Intellectuelle et transfert

Sauvegarde des variétés traditionnelles

Créations de start-ups

Technopoles

Partenariats avec le secteur privé

Nombre de start-ups

Législations et réglementations

Efficacité et compétitivité

Création de valeur industrielle

Promotion des innovations locales

Reproductivité

### 8.1.1.2 Intégration de l'impact de la recherche (EIR) dans les projets financés

- Dans l'élaboration des projets, il est conseillé l'EIR en début du projet
- L'EIR dans les projets doit reposer sur un cadre logique clair
- Des indicateurs mesurables
- Instaurer le plan de parcours vers l'impact
- Mettre en place un système de capitalisation
- Pendant le projet, suivre les indicateurs et recueillir les témoignages des bénéficiaires
- Exiger un plan d'impact dans les projets financés. (Objectif d'impact : les parties prenantes bénéficiaires et les indicateurs d'impact quantitatifs et qualitatifs, Stratégies de valorisation et de vulgarisation)
- Au niveau des projets, fournir un plan d'utilisation des indicateurs lors de la conception
- Transfert de la technologie aux bénéficiaires (nombre de bénéficiaires formés)
- Appel basé sur les besoins de la population (TDR, élaborer les critères d'évaluation, renforcer les capacités, recherche inter-institutionnelle)
- Conditionner une partie du financement par des preuves ou propositions d'impacts

### 8.2.1.3 Intégration de l'EIR dans les institutions

- Créer et financer le rôle du « chargé de mission impact et partenariat »
- Intégrer l'évaluation dans le plan stratégique de l'institution
- Mettre en place un comité d'EIR et en former les animateurs
- Evaluer la performance interne en matière de recherche
- Faire son audit interne
- Créer une unité nationale d'impact de la recherche
- Rédiger une politique de Recherche dans les institutions, faire les publications en open access, faire la recherche inter-institutionnelle
- L'indexation des revues locales

### 8.2.1.4 Recommandations pour l'institutionnalisation de l'EIR au niveau national

- Intégrer l'EIR dans les évaluations institutionnelles (CAMES-MESRS)
- Former systématiquement les chercheurs et gestionnaires aux outils EIR

- Promouvoir le partenariat PP comme valeur d'impact
- Introduire des mécanismes d'incitation basés sur l'impact
- Prendre en compte l'EIR dans les contrats de performance
- Adopter une politique nationale d'évaluation de l'impact de la recherche
- Intégrer l'EIR dans les TDR de tous les financements publics
- Créer une unité nationale d'évaluation d'impact de la recherche
- Développer une base nationale des projets de recherche et leurs impacts
- Capitaliser les bonnes pratiques et diffuser les résultats
- Renforcer l'écosystème d'innovation
- Mettre en place un financement dédié à l'évaluation d'impact
- Créer l'organe d'évaluation prévu dans la loi

## 8.2.2 Points abordés du groupe 2 sur le partenariat public-privé

- Modalités d'implication du secteur privé dans le financement et le développement de projets
- Mécanismes incitatifs, cadres contractuels et modèles PPP
- Freins juridiques, administratifs et culturels & solutions

### 8.2.2.1 Modalités d'implication du secteur privé dans le financement et le développement de projets de recherche scientifique

Les différentes modalités d'implication du secteur privé dans le financement et le développement de projets de recherche scientifique ont été déclinées en termes de moyens ou stratégies consignés dans le tableau 2

**Tableau 2 :** Moyens/stratégies des modalités d'implication du secteur privé dans le financement et le développement de projets de recherche scientifique

Modalités	Moyens ou stratégies
Financement direct de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocations ou Subventions de recherche</li> <li>• Bourses de recherche pour les projets de recherche et développement</li> <li>• Mécénat pour contribuer à financer la recherche</li> </ul>
Partenariats public-privé (PPP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cofinancement public-privé dans des secteurs où les investissements sont importants et risqués</li> <li>• Collaboration avec des institutions académiques</li> <li>• Co-construction des projets de recherche</li> </ul>
Incubateurs et accélérateurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux incubateurs pour aider les start-ups</li> <li>• Financement de la mise en relation des chercheurs avec des mentors et des business Angels (CIBAN, Ivoire Angels...)</li> </ul>
Acquisition de Licences de propriété intellectuelle	Achats de licences de propriété intellectuelle
Fonds incitatifs	Financement des activités de réseautage entre chercheurs et industries
Transfert de technologie	Partenariats de transfert de technologie
Programmes de responsabilité sociale des entreprises (RSE)	Investissement dans des projets de recherche qui visent à résoudre des problèmes sociaux ou environnementaux
Crowdfunding et financement participatif	Utilisation des plateformes de financement participatif pour soutenir des projets de recherche
Contrats de recherche	Financement des projets de recherche dans des domaines pertinents du secteur privé
Événements et conférences scientifiques	Parrainage d'événements scientifiques (conférences, des symposiums ou des ateliers)
Prestation de service des institutions de recherche	Etablissement de partenariats avec des instituts de recherche pour bénéficier de leur expertise et de leurs infrastructures.

### 8.2.2.2 Mécanismes incitatifs, cadres contractuels et modèles PPP

Les mécanismes incitatifs des entreprises dans le financement de la recherche scientifique, est développé en prenant en compte les moyens nécessaires pour y parvenir (Tableau 3), le cadre contractuel définit les objectifs (Tableau 4) et le modèle de partenariats public-privé (ppp) élabore les différents types de partenariats adaptés à la recherche scientifique en collaboration avec le secteur privé dans le cadre de la Côte d'Ivoire (Tableau 5)

**Tableau 3 : Mécanismes incitatifs**

Mécanismes incitatifs	Moyens
Encouragements fiscaux ou Avantages fiscaux	Crédits d'impôt aux entreprises qui investissent dans la recherche et développement (R&D) Déductions fiscales des entreprises pour les dépenses liées à la recherche scientifique
Partenariats avec des universités	Collaboration avec des établissements académiques pour bénéficier de leur expertise et de leurs installations
Accès à des financements concessionnels	Utilisation, pour financer des projets de recherche, de l'argent public (prêts à faible taux d'intérêt ou subventions) pour attirer des financements privés en servant de tampon capable d'absorber les pertes éventuelles des investisseurs privés.
Subventions publiques	Subventions du gouvernement aux entreprises pour soutenir des projets de recherche spécifiques, ce qui réduit le risque financier

**Tableau 4 : Cadres conceptuels**

Cadres contractuels	Objectifs
Contrats de recherche	Définition des termes de la collaboration entre les entreprises et les institutions de recherche, incluant les responsabilités, les objectifs, les modalités de financement, les mécanismes de règlement des différends et des indicateurs de performance
Contrat de propriété intellectuelle	Précision de la gestion des droits de propriété intellectuelle issus de la recherche
Contrat de confidentialité	Protection des informations sensibles qui ne peuvent pas divulgués sans consentement des deux parties

**Tableau 5 : Modèles de Partenariats Public-Privé**

Modèles de Partenariats Public-Privé	Type de fonctionnement
Recherche collaborative	Collaboration sur des projets de recherche, partageant les ressources, les connaissances et les risques.
Transfert de technologie	Financement des projets de recherche par les entreprises en échange de l'accès à des technologies ou des innovations qui en résultent, facilitant ainsi le transfert de technologie entre le milieu académique et l'industrie.
Financement-vente	Financement d'un projet de recherche par une entreprise en échange de droits de commercialisation des résultats
Incubation	Mise en place d'incubateurs par les entreprises, en partenariat ou non avec des universités, pour soutenir la recherche et le développement de start-ups
Consortium de recherche	Consortium de plusieurs entreprises et institutions de recherche pour travailler sur des projets de recherche communs, permettant un partage des coûts et des risques

### 8.2.2.3 Freins juridiques, administratifs et culturels et solutions

Les freins juridiques, administratifs et culturels au partenariat public-privé dans le financement de la recherche scientifique sont élaborés en présentant les manifestations de ces freins et les solutions à chacun de ces freins pour un partenariat durable. L'ensemble de ces points est consigné dans les tableaux 6, 7 et 8

**Tableau 6 :** Freins juridiques

<b>Freins juridiques</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Solutions</b>
Complexité des réglementations	Cadres juridiques relatifs aux PPP souvent complexes et peu clairs, rendant difficile la collaboration entreprises/ institutions de recherche.	Simplification et clarification des cadres réglementaires relatives aux PPP par les gouvernements afin de faciliter leur mise en œuvre
Rigidité de certains contrats	Difficulté d'adaptation nécessaire aux évolutions de la recherche ou du marché	Établissement de modèles de contrats standardisés qui incluent des clauses d'évolution en cours de projet
Gestion de la Propriété intellectuelle (PI)	Possibilité de tensions entre le secteur public et le secteur privé, notamment sur la question de la propriété des résultats de recherche	Établissement de protocoles clairs sur la gestion de la PI dès le début des projets, en définissant les droits et responsabilités de chaque partie concernant les résultats de recherche.

**Tableau 7 :** Freins administratifs

<b>Freins Administratifs</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Solutions</b>
Lenteur et complexité des Procédures administratives	Découragement des entreprises de s'engager dans des partenariats	Mise en place d'un guichet unique pour faciliter l'engagement des entreprises dans les PPP
Manque de coordination entre les différentes agences gouvernementales	Retards et des inefficacités dans l'exécution des projets de recherche	Établissement de mécanismes de coordination facilitant la mise en œuvre des projets de recherche.
Problèmes de gouvernance au niveau du secteur privé	Difficulté des chercheurs à concrétiser leurs demandes	Amélioration de la gouvernance au niveau du secteur privé
Rigidité des financements publics	Soumission des financements publics à des règles strictes	Etablissement de modèles de financement basés sur les résultats.

**Tableau 8 : Freins culturels**

<b>Freins culturels</b>	<b>Manifestations</b>	<b>Solutions</b>
Barrières communicationnelles	Absences des entreprises dans les activités universitaires	Programmes de stage d'immersion des chercheurs dans les entreprises et vice-versa
Méfiance entre les secteurs public et privé	Difficulté de collaboration entre les entreprises et les institutions de recherche	Mise en place d'un cadre de dialogue permanent entre le secteur public et le secteur privé (forums, conférences et ateliers).
Manque de culture de la collaboration	Frein des initiatives communes	Établissement de cadres d'échanges et de collaboration entre chercheurs et entreprises
Différences de priorités	Priorités des entreprises (rentabilité, innovation rapide) pas souvent celles des institutions publiques (impact social, recherche fondamentale).	Sensibilisation sur les avantages des PPP dans la recherche scientifique, tant pour les entreprises que pour les institutions

### 8.2.3 Points abordés du groupe 3 sur la valorisation des résultats de la recherche scientifique

- Stratégies de valorisation, transfert et propriété intellectuelle
- Diffusion des résultats (décideurs, citoyens, secteur privé)
- Rôle des structures comme OIPI, société civile

L'analyse des points abordé souligne d'abord l'importance des dispositifs internes de valorisation. L'analyse distingue ensuite les modalités de diffusion adaptées aux différents publics cibles. Elle met en lumière le rôle stratégique de l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI) dans la protection juridique des résultats et la contribution de la société civile apparaît comme un levier essentiel pour favoriser l'appropriation des innovations par les communautés et renforcer le plaidoyer en faveur de l'utilisation des résultats scientifiques, illustrant ainsi la nécessité d'une approche collaborative et systémique de la valorisation de la recherche. Ci-dessous les détails de l'analyse.

#### 8.2.3.1 Stratégies de valorisation, transfert et propriété intellectuelle

##### Au niveau de la stratégie de valorisation

- Inventorier les produits de la recherche ;
- Faire de la communication sur les produits en impliquant les communautés et les bénéficiaires des résultats ;
- Instaurer les Journées de valorisation de la recherche et du partenariat ;
- Dynamiser les services de valorisation (chargé de veille concurrentielle et technologique, chargé de rédaction de projets, chargé des affaires juridiques, chargé de recherche de financement...);
- Développer un service de lobbying (confiance, partenariat) ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités des chercheurs à la valorisation des résultats de la recherche ;
- Etablir un partenariat entre les structures universitaires et le secteur privé ;
- Faire protéger les résultats par l'OIPI ;
- Diffuser les résultats de la recherche

## **Au niveau de transfert et propriété intellectuelle**

- Organiser les activités de transfert et de propriété dans les structures universitaires
- Encourager et/ou renforcer le partenariat OIPI-Instituts de recherche

### **8.2.3.2 Diffusion des résultats (décideurs, citoyens, secteur privé)**

#### **Auprès des décideurs**

- Encourager la Direction de la Valorisation et de l'Innovation (DVI) à communiquer sur la stratégie nationale de diffusion et de valorisation
- Recommander à la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI) la création d'une plateforme nationale numérique dédiée à la diffusion et à la valorisation
- Impliquer la société civile dans le processus de diffusion
- Elaborer des newsletters scientifiques
- Adapter le langage scientifique à chaque catégorie sociale
- Auprès des citoyens
- Encourager à la mise en place de programmes de télévision dédiée à la recherche et à l'innovation
- Encourager la diffusion via les réseaux sociaux
- Diffuser via une WebTv dédiée à la recherche

#### **Auprès des autorités**

- Elaborer des Policy briefs (note aux décideurs) ;
- Organiser des réunions de plaidoyer auprès des ministères via le MESRS ;
- Organiser des ateliers ou des conférences nationales sur les résultats de la recherche
- Relancer la Semaine de la Promotion de la Recherche et de l'Innovation SEPRI

#### **Auprès du secteur privé**

- Organiser des forums Recherche-Industrie
- Présenter les résultats de recherche et spécifiquement les prototypes, les procédés aux entreprises
- Encourager la création d'incubateurs et de startups
- Mettre en place un compendium des résultats de la recherche et des compétences associées.

### **8.2.3.3 Rôle des structures (OIPI, société civile) dans la valorisation des résultats de la recherche scientifique**

#### **Rôle de l'OIPI**

- Identifier les projets qui peuvent passer à l'étape d'innovation
- Appui technique de l'OIPI pour la protection des résultats
- Accompagner à l'établissement des contrats des droits de propriétés entre les différentes parties
- Former les acteurs de la recherche et de l'innovation à la culture PI et en compétence de transfert de technologie
- Communiquer sur le mécanisme de déclaration des produits issus de la recherche ou des inventions
- Encourager au dépôt systématique des titres de propriétés industrielles (brevets, marques...)

#### **Rôle de la Société civile**

- Accompagner les acteurs de la recherche à la diffusion des innovations auprès des communautés/bénéficiaires (ateliers, campagne de sensibilisation, forums...)
- Faire un plaidoyer auprès des autorités/communautés pour la prise en compte des innovations et des résultats/solutions issus de la recherche

## 9. Atelier collectif de co-construction

---

L'atelier collectif de co-construction a mis l'accent sur la restitution des travaux en groupes ainsi que sur la lecture critique du rapport final. Les conclusions issues de ces réflexions ont permis d'élaborer une feuille de route visant à renforcer l'impact de la recherche à travers des partenariats public-privé plus efficaces. Cette feuille de route définit clairement les actions prioritaires à court et moyen termes, identifie les institutions pilotes responsables et propose des stratégies d'implantation et de suivi adaptées.

## 10. Cérémonie de clôture

---

La cérémonie de clôture a été précédée par la restitution des travaux en groupes et la lecture du rapport final. Elle a été marquée par trois interventions majeures.

Prenant la parole en premier, le Secrétaire général a exprimé sa gratitude à l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité de leurs contributions. Il a présenté les principales stratégies de mobilisation des ressources extérieures en faveur de la recherche scientifique, tout en saluant l'excellente collaboration établie avec les institutions internationales de financement de la recherche. Il a également adressé ses remerciements au ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour son soutien constant aux initiatives du FONSTI en matière de recherche et d'innovation.

À sa suite, le Professeur Bamba du CIRES a fait part de sa satisfaction quant au déroulement de l'atelier. Il a souhaité que les conclusions issues des travaux puissent être pleinement mises en œuvre pour renforcer la recherche scientifique au service du développement national. Il a également plaidé pour un appui financier accru de l'État en faveur des programmes de recherche à fort impact sociétal.

Enfin, le mot de clôture a été prononcé par le Dr Keita, représentant le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Il a adressé ses vifs remerciements au Secrétaire général du FONSTI pour son leadership éclairé et pour une initiative d'une si grande pertinence. Il a salué la contribution des experts, des chercheurs, des représentants du secteur privé, des décideurs publics ainsi que du comité d'organisation à la réussite de l'atelier. Rappelant le caractère stratégique de la thématique abordée pour la Côte d'Ivoire, il a souligné que les solutions et recommandations formulées permettront de combler les lacunes persistantes dans le partenariat public-privé (PPP) en matière de recherche et d'innovation. Il s'est engagé à transmettre fidèlement les conclusions de l'atelier au Ministre afin qu'elles bénéficient de toute l'attention et du suivi nécessaires. C'est sur ces mots qu'il a mis fin aux travaux de l'atelier.



**PASRES**  
Programme d'Appui Stratégique  
à la Recherche Scientifique

